Comment paramétrer le profil d'un gestionnaire d'activités ?

Par gestionnaire d'activités, on entend **toute personne responsable de l'administration et du reporting sur des activités/projets de recherche**.
Dans oHRis, cette personne doit avoir un **profil Activité gestionnaire** qui lui permettra principalement de :
* créer des activités,
* désigner les collaborateurs devant imputer sur ces activités,
* accéder aux écrans de suivi des déclarations des collaborateurs,
* réaliser du reporting.

Le champ d'action du gestionnaire d'activités se définit dans oHRis à travers 2 axes :
A) Un périmètre « structures » (onglet « Périmètre » du profil) constitué d'un ou de plusieurs services qui va lui donner accès à la population de collaborateurs associés à ces services,
B) Un périmètre « activités » (onglet « Activités » du profil) constitué d'un ensemble d'activités lui permettant d'avoir accès aux données de celles-ci et aux collaborateurs de son périmètre « structures » qui y sont affectés.

Ainsi, le gestionnaire a la possibilité de :
* accéder aux feuilles d'activités des collaborateurs de son périmètre structures (A), et par conséquent visualiser ces collaborateurs dans les écrans de suivi ;
* gérer les affectations activités des collaborateurs de son périmètre structures (A) depuis leur fiche utilisateur (A) ;
* définir les valideurs hiérarchiques des collaborateurs de son périmètre structures (A) ;
* administrer le paramétrage des activités de son périmètre activités (B) ;
* affecter des collaborateurs du périmètre structure (A) depuis les activités du périmètre activités (B).

De ce fait, le périmètre d'un gestionnaire lui permet l'**accès aux feuilles d'activités et aux fiches utilisateurs** :
* des **collaborateurs appartenant à son périmètre structures**, même s'ils ne sont pas affectés aux activités de son périmètre activités **(1)**,
* des **collaborateurs appartenant à son périmètre structures et affectés aux activités de son périmètre activités (3)**.

Par contre, il n'a pas accès aux feuilles d'activités et aux fiches utilisateurs des collaborateurs affectés aux activités de son périmètre s'ils n'appartiennent pas à un service de son périmètre structures (2). Il peut néanmoins éditer leurs affectations aux activités de son périmètre depuis le paramétrage de celles-ci.

Voici un schéma synthétisant le principe décrit ci-dessus :

les différents périmètres

La création d'un profil gestionnaire et le paramétrage de son périmètre s'effectuent dans l'écran de gestion des profils utilisateurs.
Rendez-vous sur l'écran de paramétrage : **Paramétrage > Plateforme > Profils utilisateurs**

Cliquez sur le crayon en bout de ligne du libellé de profil gestionnaire pour lequel vous souhaitez

ajouter un périmètre (il sera nécessaire de créer de nouveaux profils dérivés pour les différents périmètres en cliquant sur **Ajouter** .

Vous accédez à l'écran de paramétrage du profil gestionnaire que vous avez choisi.

Les différents onglets vous permettent d'attribuer et définir le périmètre d'action de ce profil.
L'onglet **Périmètre** en cliquant sur **Ajouter** , permet d'ajouter les services sur lesquels une intervention sera possible. La liste des structures/services s'affiche dans un tableau.
Sur le même fonctionnement, l'onglet **Activités** permet d'ajouter les activités sur lesquelles un accès sera possible.

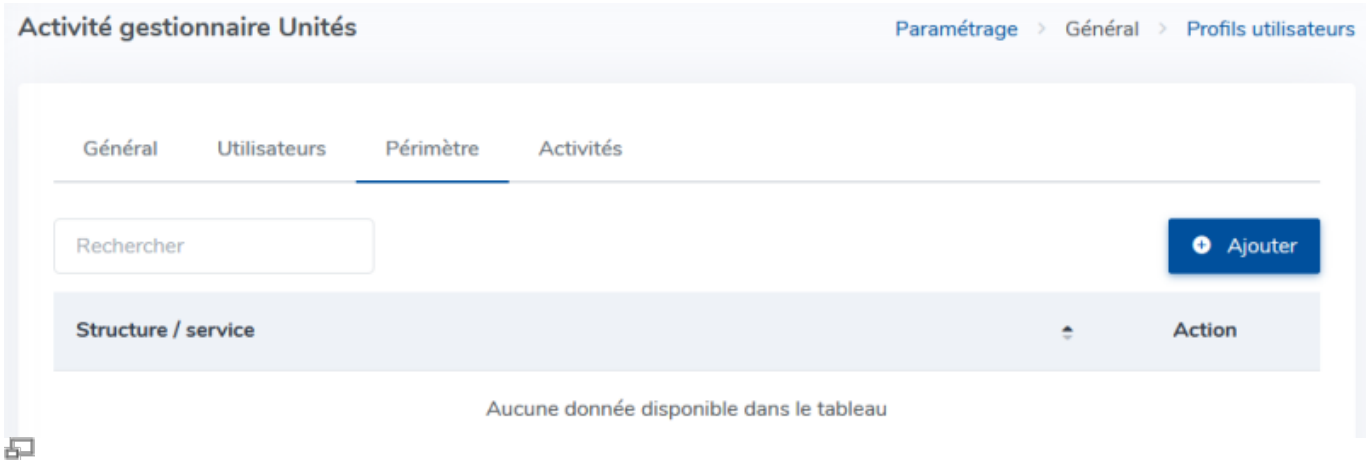

> Si le gestionnaire d'activités doit avoir accès à toutes les activités et/ou à tous les utilisateurs, ne rien renseigner dans l'onglet Activités et/ou Périmètre.

From:
https://documentation.ohris.info/ - **Documentation oHRis**

Permanent link:
https://documentation.ohris.info/doku.php/module_activite:comment_parametrer_un_profil_activite_gestionnaire

Last update: **2026/06/25 10:30**